



## COMPTE RENDU DE LA TROISIEME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES

### FORETS:

**26 MAI - 6 JUIN 2003**

La troisième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-3) s'est déroulée du 26 mai au 6 juin 2003, au Palais des Nations Unies à Genève, en Suisse. Au cours de cette réunion de deux semaines, les délégués ont examiné l'état d'avancement de la mise en application des propositions d'action du Groupe Intergouvernemental sur les Forêts/Forum Intergouvernemental sur les Forêts, consacrées aux articles de fond ci-après: les aspects économiques des forêts; la santé et la productivité des forêts; et le maintien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs. La FNUF-3 s'est également penchée sur les moyens d'exécution, notamment, le financement, le transfert des technologies écologiquement rationnelles, et le renforcement des capacités en matière de gestion forestière durable. Les délégués ont examiné aussi les points de l'ordre du jour, communs à toutes les sessions du FNUF, notamment ceux portant sur: l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes; les expériences vécues par les pays et les leçons apprises; les thèmes émergents pertinents à la mise en œuvre par les pays; les travaux intersessions, y compris la poursuite des discussions sur la question des groupes d'experts spéciaux; le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports; la promotion de la participation publique; les programmes forestiers nationaux; le commerce international; et l'instauration d'environnements favorables.

Une session consacrée au dialogue avec les diverses parties prenantes s'est tenue le mardi 27 mai. Au cours de la séance, les délégués ont entendu les exposés des neuf principaux groupes sociaux représentés auprès du FNUF, portant sur les trois domaines thématiques ci-dessus mentionnés. Les délégués ont été également invités à traiter d'un ensemble de sujets préparés par les principaux groupes: sur la question de l'implication des principaux groupes dans l'élaboration des programmes forestiers nationaux et dans les travaux menés par les organisations membres du Partenariat de Collaboration sur les Forêts; sur les moyens de subsistance durables; sur les exemples positifs en matière d'élaboration de politiques intersectorielles; sur la valeur des produits forestiers non ligneux; et sur le renforcement des capacités.

La FNUF-3 a adopté six résolutions concernant: l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier aux fins de répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds Fiduciaire du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. La FNUF-3 a aussi approuvé deux décisions portant sur le format des rapports volontaires et sur l'attribution des tâches des trois groupes d'experts spéciaux, aboutissement d'un travail mené depuis la FNUF-2. La question des attributions des tâches des groupes d'experts spéciaux chargés de recommander les paramètres du mandat de la mise en place du cadre juridique applicable à tous les types de forêts, a fait l'objet d'une préoccupation particulière.

## BREF HISTORIQUE DU FNUF

En octobre 2000, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), dans la résolution E/2000/35, a établi le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), en tant qu'organe subsidiaire, avec pour principal objectif, la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts. Le FNUF a réussi un dialogue étalé sur une période de cinq ans (1995-2000) sur les politiques forestières, modéré par le Groupe Intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et le Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF), convoqués sous les auspices de la Commission du Développement Durable. Aux fins de lui permettre de réaliser son principal objectif, un certain nombre de fonctions importantes ont été déterminées pour le FNUF, à savoir:

- faciliter la mise en application des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la gestion forestière durable (GFD);
- s'assurer du développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les principaux groupes identifiés dans le Plan d'Action 21, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée;
- impulser la coopération et la coordination des politiques et des programmes axés sur les questions forestières;
- encourager la coopération internationale et le suivi, et procéder à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des fonctions et objectifs sus-mentionnés; et,
- renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts.

## DANS CE NUMERO

Bref Historique du FNUF .....	1
Compte Rendu de la FNUF-3 .....	2
Le Dialogue avec les Diverses Parties Prenantes .....	3
Le Secrétariat et le Budget (Points Divers) .....	5
L'Amélioration de la Coopération et de la Coordination .....	6
La Santé et la Productivité des Forêts .....	7
Les Aspects Economiques des Forêts .....	7
Le Maintien du Couvert Forestier .....	8
Le Format des Rapports Volontaires .....	9
Les Groupes d'Experts Spéciaux .....	9
La Plénière de Clôture .....	9
Compte Rendu de la FNUF-4 .....	10
Brève Analyse de la FNUF-3 .....	10
A Suivre d'ici la FNUF-4 .....	11

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Andrew Baldwin <andrew@iisd.org>, Nienke Beintema <nienke@iisd.org>, Rado Dimitrov, Ph.D. <rado@iisd.org>, Tamilla Gaynutdinova <tamilla@iisd.org> et Pia Kohler <pia@iisd.org>. Edition numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des Océans et des Affaires Environnementales et Scientifiques Internationales du Département d'Etat Américain), le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI, DFAIT et Environnement Canada), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et DEFRA), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, et le Gouvernement Allemand (à travers le Ministère de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2003, par: le PNUE, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, Swan International, le Ministère Nippon de l'Environnement (à travers l'IGES) Le Ministère Nippon de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (à travers GISPRI) et le Ministère Islandais de l'Environnement. La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères et l'OIF. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignements, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, à <kimo@iisd.org>, +1-212-644-0217 or 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



Les processus GIF/FIF ont produit un ensemble de plus de 270 propositions d'actions orientées vers la GFD, réputées de manière collective, comme étant les Propositions d'Action des GIF/FIF. Ces propositions constituent la plate-forme du Programme de Travail Pluriannuel (PTPA) et du Plan d'Action du FNUF, dont les divers thèmes sont examinés aux sessions annuelles du FNUF. Les initiatives conduites par les pays et par diverses organisations ont également contribué à l'élaboration des thèmes du FNUF. En 2005, le FNUF envisagera de recommander les paramètres d'un mandat, pour la mise en place d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts. Il prendra également les mesures nécessaires pour dégager les approches appropriées au soutien des transferts financiers et technologiques, en vue de favoriser la mise en application de la GFD.

**LA SESSION ORGANISATIONNELLE DU FNUF:** La session organisationnelle du FNUF et les consultations officielles menées sur le PTPA, ont eu lieu du 12 au 16 février 2001, à New York, aux Etats-Unis. Les délégués y ont décidé que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York, et ont procédé à l'examen des progrès réalisés vers l'établissement du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) et de la durée du terme des membres du Bureau.

**LA FNUF-1:** La première session du FNUF (FNUF-1) s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont discuté puis adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, le Plan d'Action de la mise en œuvre des Propositions d'Action des GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Ils ont recommandé aussi, l'établissement de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir des avis techniques au FNUF concernant: les approches et les mécanismes du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports (EEE); le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles (TER); et la considération de la charge consistant à recommander les paramètres du mandat de l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts ("groupe d'experts sur les paramètres").

**LA FNUF-2:** La FNUF-2 s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies, à New York. Les délégués y ont adopté une Déclaration Ministérielle et un Message adressé au Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD), ainsi que huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation forestière et la protection des types uniques de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de réhabilitation et de conservation pour les pays dotés d'un faible couvert forestier; la mise en valeur et la restauration des sols dégradés et la promotion des forêts naturelles et des forêts plantées; les concepts, la terminologie et les définitions; les critères particuliers de l'évaluation de l'efficacité des accords internationaux sur les forêts; les révisions proposées au plan à moyen terme des exercices 2002-2005; et les points divers.

### COMPTE RENDU DE LA FNUF-3

Lundi 26 mai, Pekka Patosaari, Coordonnateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a ouvert les travaux du FNUF-3. Les délégués ont, ensuite, procédé à l'élection de Hossein Moeini Meybodi (République Islamique d'Iran), Président de la FNUF-3, et des membres du Bureau de la FNUF-3: Gustavo Eduardo Ainchil (Argentine), Conceição Ferreira (Portugal), Matia Mulumba Semakula Kiwanuka (Ouganda) et Péter Csóka (Hongrie). Csóka a été élu également Rapporteur.

Dans sa déclaration d'ouverture, le Président Meybodi a mis en exergue l'objectif du FNUF, comme étant de fournir un cadre pour la coopération internationale visant à la réalisation de la gestion forestière durable (GFD). Identifiant les principales tâches de la FNUF-3, il a noté l'importance de l'établissement de groupes d'experts spéciaux. Il a ensuite encouragé l'ensemble des délégués à s'engager activement dans le dialogue avec les divers principaux groupes.

Pekka Patosaari, Coordonnateur du FNUF, s'est adressé à la réunion, au nom du Sous-secrétaire Général de l'ONU, chargé des Affaires Economiques et Sociales, Nitin Desai. Il a mis en relief la nécessité de traduire en actions concrètes les engagements internationaux pris en faveur des forêts. Il a affirmé que la réussite ultime du FNUF dépendra de son aptitude à mobiliser le soutien politique, financier, scientifique et technique en faveur de la GFD. Il a noté le rôle crucial des gouvernements, des organisations intergouverne-

mentales et de la société civile dans la réalisation de la GFD. Il a, enfin, souligné le besoin d'harmoniser les politiques sectorielles, aux échelons national et régional, et à l'échelle mondiale.

Intervenant ensuite, en sa qualité de Coordonnateur du FNUF, Patosaari a mis l'accent sur les progrès réalisés à travers le Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) et les initiatives conduites par les pays. Il a identifié l'évaluation des progrès de la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF, comme étant l'un des principaux défis à relever par le FNUF et a exhorté les pays à soumettre des rapports à caractère volontaire et de fournir le feedback sur les processus d'établissement des rapports.

Hosny El-Lakany, Président du PCF, a réaffirmé l'engagement du PCF en faveur des initiatives du FNUF et a donné un aperçu sur celles conjointes menées par le PCF et le FNUF, notamment dans le domaine du financement de la GFD et de l'élaboration des rapports relatifs aux forêts. Accueillant favorablement les directives et les appuis apportés par le FNUF, il a noté que le réseau du PCF pourrait ne pas être en mesure de mener toutes les tâches susceptibles de lui être confiées.

Après avoir souhaité aux délégués la bienvenue en Suisse, l'ambassadeur Beat Nobs, de l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et des Paysages, a mis en exergue l'aspect multifonctionnel des écosystèmes forestiers et le caractère transversal de la GFD. Il a souligné le rôle du FNUF dans le rapprochement des différentes perspectives ayant trait aux forêts; dans la fourniture des grandes lignes directrices de la GFD; et dans la coordination des nombreuses institutions et processus traitant des forêts.

Les délégués ont adopté le calendrier des travaux et, moyennant quelques modifications mineures, l'ordre du jour provisoire (E/CN.118/2003/1), et ont approuvé l'admission de l'ensemble des observateurs (E/CN.18/2003/).

La FNUF-3 a consisté en une série de réunions plénières tenues du 26 mai au 2 juin, 2003, avec, au milieu, un jour férié, le jeudi 29 mai. Mardi 3 juin, les délégués se sont réunis brièvement en Plénière pour parachever le débat ouvert sur le format des rapports volontaire. Les délégués se sont également réunis de manière intermittente, à partir du 27 juin, dans des consultations informelles-informelles pour finaliser les travaux sur les cahiers des charges des groupes d'experts spéciaux. Du mardi 3 au jeudi 5 juin, un groupe de contact sur le thème de l'amélioration de la coopération, présidé par Hossein Moeini Meybodi (Iran), s'est réuni pour travailler sur la résolution. Du 3 au 5 juin toujours, le groupe de travail, présidé par Gustavo Ainchil (Argentine) a négocié la résolution concernant les AEF, et le groupe de travail présidé par Conceição Ferreira (Portugal) a débattu de la résolution concernant la santé et la productivité des forêts. Le 5 juin, le groupe de travail modéré par Gede Ngurah Swadjaya (Indonésie) a discuté des questions du Fonds Fiduciaire du FNUF et du renforcement du Secrétariat. Les groupes de travail se sont réunis le jeudi soir jusqu'à 22 h 45, heure à laquelle les délégués ont tenu une consultation informelle-informelle pour traiter des questions restées en suspens dans les divers groupes de travail. Cette consultation informelle-informelle s'est étalée jusqu'à 5 h 30 du matin du vendredi 6 juin.

#### LES EXPOSES SUR LES TENDANCES NATIONALES:

L'après-midi du lundi 26 mai, Pekka Patosaari a présenté les tendances nationales reflétées dans les rapports des pays soumis au FNUF. Il a indiqué que des progrès ont été enregistrés, entre autres: dans l'étude, par les pays, des propositions d'action des GIF/FIF, appliquées aux contextes nationaux; dans l'élaboration des programmes forestiers nationaux (PFN); dans le processus de concertation inter-agences sur la formulation de politiques et le travail de planification; dans la participation des parties prenantes; dans la valorisation des forêts; et dans l'application des instruments économiques en faveur de la GFD. Il a parlé du déclin de l'importance économique du secteur forestier, et a noté la demande accrue enregistrée dans le domaine des services sociaux et environnementaux des forêts.

**LES DECLARATIONS D'OUVERTURE:** Les délégations de divers pays ont présenté leurs déclarations d'ouverture, le lundi 26 mai. Plusieurs intervenants ont remercié le Gouvernement Helvétique, pour l'accueil de la réunion et du Secrétariat du FNUF, et ont félicité le Coordonnateur du FNUF, Patosaari, pour sa nomination.

Le Maroc, au nom du G-77/Chine, a recommandé que le FNUF se focalise sur les moyens d'exécution des propositions d'action des GIF/FIF sur les manières de s'assurer de l'avancement de la fourni-



ture de l'aide financière, du transfert des technologies et du renforcement des capacités en matière de GFD, dans les pays en développement. Il a souligné que la promotion de la GFD à travers les activités du secteur privé ne doit pas s'effectuer au détriment des Partenariats intergouvernementaux entre les pays industrialisés et les pays en développement. Il a souligné aussi que le G-77/Chine attache une grande importance à la question de la composition des groupes d'experts spéciaux, et a réitéré l'engagement du G-77/Chine en faveur d'un échange constructif à la FNUF-3.

L'Inde a parlé des tendances forestières positives enregistrées au plan intérieur, et du succès des programmes conjoints de gestion forestière. Le représentant a souligné la nécessité d'une adhésion universelle dans le groupe d'experts spécial sur les paramètres. Mettant en exergue les résultats probants du SMDD dans les questions ayant trait aux forêts, y compris celle des partenariats forestiers, l'Afrique du Sud a fait état de son engagement en faveur de l'unité des parties prenantes et a exprimé l'espoir de voir la FNUF-3, parvenir à des résolutions concrètes et donner lieu à un débat efficace. Le Sénégal a recommandé qu'il y ait une représentation africaine au sein du Secrétariat du FNUF et a appelé au soutien de la participation des pays africains dans les processus politiques forestiers internationaux. L'Indonésie a déclaré que la lutte contre l'exploitation illicite, la prévention des feux de forêts, la conservation et la mise en valeur des ressources, et la décentralisation politique, comptent parmi ses plus hautes priorités. L'Equateur s'est engagé pour le respect des obligations de la conservation forestière et de la GFD, et a noté la contribution potentielle de la GFD dans l'amélioration de l'équité et de la qualité de vie. Le délégué a également plaidé pour une modernisation des cadres et pour une occupation des sols alternative, comme l'écotourisme et l'agroforesterie. Le Brésil a parlé de ses efforts dans la mise en œuvre des propositions d'actions des GIF/FIF et s'est déclaré prêt à ouvrir un dialogue constructif sur la question des groupes d'experts spéciaux, précisant que le groupe d'experts sur les instruments juridiques doit tirer profit des travaux des deux autres groupes d'experts.

L'Iran a décrit les principales causes de la déforestation en Iran et a souligné le besoin d'une plus grande attention: aux aspects économiques et sociaux de la problématique forestière; à la santé et à la productivité des forêts; et au renforcement des institutions participatives.

La Grèce, au nom de l'UE et des pays accédant à l'UE, a recommandé que le FNUF promeuve et coordonne les actions prévues en matière de questions forestières. Le délégué a accueilli favorablement les critères mis en place pour encadrer l'évaluation de l'efficacité de l'accord international sur les forêts conclu à la FNUF-2. Il a souligné la nécessité de poursuivre la coopération entre le FNUF et le PCF. Il a aussi exprimé l'espoir de voir aboutir de manière positive, le débat sur la question des groupes d'experts spéciaux. Il a enfin appelé à des recommandations claires concernant les principales questions nécessitant un engagement politique, ainsi qu'à l'exploration de nouveaux thèmes liés aux SER. L'Italie a attiré l'attention sur la récente réunion sur les SER, tenue à Viterbe, et a souligné le besoin de traduire les documents internationaux ayant trait aux forêts, dans toutes les langues. La République de Corée a annoncé l'élaboration de sa méthode d'évaluation des avantages sociaux découlant de la préservation des forêts. La Norvège a noté que la GFD constitue un moyen efficace au service de l'éradication de la pauvreté. Soulignant l'importance de l'application des lois et de la lutte contre le commerce illicite. Le délégué a indiqué qu'un secteur forestier économiquement viable est nécessaire à la GFD.

La Croatie a affirmé que l'intégration de propositions d'action des GIF/FIF dans la législation nationale est une priorité majeure pour son pays. Le délégué a identifié la certification volontaire comme étant un important outil, basé sur la loi du marché, pour la promotion de la GFD. La Pologne a indiqué qu'il y a nécessité périlleuse d'aligner l'approche fondée sur la prise en compte de l'écosystème entier, avec la GFD, tout en veillant au maintien de la productivité forestière, des services forestiers et des opportunités d'emploi. Le délégué a souligné que la GFD est un investissement précieux qui améliore la qualité de vie, et a plaidé pour des régulations juridiques contraignantes. La Fédération de Russie a parlé de son appui constant en faveur des principes de la GFD et des programmes régionaux. Le représentant a noté que nombre de parties prenantes internationales ne disposent pas de données concernant la santé des forêts et les politiques forestières suivies dans la Fédération de Russie. Il a suggéré de faire en sorte que les

rapports nationaux soient obligatoires, et a encouragé l'ensemble des délégués à participer plus activement dans le processus du FNUF.

Fidji, au nom du Groupe du Forum des Iles du Pacifique, a fait part de son appui en faveur du FNUF et a donné un aperçu sur l'atelier régional organisé sur le thème de l'évaluation de la mise en application des propositions d'action des GIF/FIF. Le représentant a appelé à la mise en place d'un Partenariat international, pour aider la région dans la réalisation de la GFD.

Le Japon s'est engagé à apporter un soutien à la promotion de la GFD dans le monde, mettant en relief, le Partenariat Forestier Asiatique. Il a également fait part de son souhait de voir les travaux du FNUF tirer profit des résultats du Troisième Forum Mondial sur l'Eau, lesquels mettent l'accent sur le rôle des forêts dans la gestion de l'eau. La représentante des Etats-Unis a recommandé que la FNUF-3 se focalise sur l'échange des expériences vécues dans la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF. Elle a souligné l'importance des initiatives conduites par les pays; de l'échange informel d'idées, durant les réunions intersessions du FNUF; et des divers moyens innovants permettant de faire avancer le travail du FNUF. Elle a mis en exergue, entre autres, le lien entre les questions économiques et celle de la santé du couvert forestier; la nécessité d'accroître la loyauté et l'ouverture du commerce des bois tropicaux; et a fait l'éloge des organisations membres du PCF, en particulier l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT). Mettant l'accent sur le besoin de faire passer le FNUF à la phase de mise en application, le Canada a encouragé la FNUF-3 à se focaliser sur la compréhension des principales entraves dressées devant la mise en application des propositions d'actions des GIF/FIF et a suggéré l'élaboration de critères pour la mesure de la réussite. L'Australie, appuyée par la Nouvelle Zélande et le Canada, a appelé à de nouveaux efforts dans l'étude de l'application des propositions d'action des GIF/FIF dans les contextes nationaux, et a proposé la mise sur pied d'équipes de mise en œuvre régionales chargées d'encourager la formulation et l'exécution des politiques nécessaires à la GFD. La Suisse a affirmé que le FNUF se trouvait à une phase critique de son histoire, après le déclin de sa dynamique, suite au fait que la FNUF-2 ne soit pas parvenue à adopter quelque mandat pour les groupes d'experts spéciaux. La représentante a suggéré que la FNUF-3 se focalise sur la mise en œuvre et sur les échanges d'expériences. Elle a mis en exergue le rôle potentiel du commerce international, dans la promotion de la GFD.

Melchiade Bukur, de la Convention sur la Lutte contre la Désertification, a souligné l'importance des programmes d'afforestation et de reforestation. Il a recommandé que le FNUF se focalise sur les pays à faible couvert forestier (PFCF) et à forêts dégradées; a offert de soutenir les actions visant à la protection de la productivité et de la santé des forêts; et a appelé à une coopération internationale pour le traitement du problème de la pauvreté, qui représente le plus grand défi posé au maintien du couvert forestier.

Hamdallah Zedan, de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), a parlé des liens entre la CDB et le FNUF, mettant en relief l'élargissement du programme de travail du FNUF à la biodiversité forestière. Il a appelé à une collaboration continue avec le FNUF et le PCF. Il a également appelé à une contribution du FNUF dans les efforts visant à concrétiser l'objectif de la CDB de réduire de manière importante le taux actuel des pertes de biodiversité, d'ici 2010.

## **LE DIALOGUE AVEC LES DIVERSES PARTIES PRENANTES**

Mardi 27 mai, la FNUF -3 s'est engagé dans des séances de dialogue avec les diverses parties prenantes (DPP), étalées sur une journée entière. Le dialogue s'est poursuivi brièvement dans la matinée du mercredi 28 mai, pour entendre les derniers commentaires des pays. Dans leurs déclarations de clôture, plusieurs délégués ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité des échanges. Ils ont noté que les améliorations introduites ont conféré à ce DPP une certaine efficacité, par rapport au DPP de la FNUF-2.

Le Président Hossein Moeini Meybodi (Iran) a ouvert la séance de dialogue en encourageant les participants à engager un débat interactif. Pekka Patosaari, Coordonnateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a introduit la note du Secrétariat Général de l'ONU concernant le dialogue avec les parties prenantes (E/ CN.18/2003/2).



Les représentants de sept des neuf Principaux Groupes Sociaux – les communautés scientifique et technologique, les femmes, les peuples indigènes, le commerce et l'industrie, les agriculteurs et les petits propriétaires forestiers, les enfants et les jeunes, et les organisations non gouvernementales (ONG) – ont présenté des exposés sur les trois domaines de fond examinés à la FNUF-3, à savoir: la santé et la productivité des forêts (SPF), les aspects économiques des forêts (AEF), et le maintien du couvert forestier (MCF). Les délégués se sont penchés ensuite sur un ensemble de questions posées par les Principaux Groupes et portant sur: l'implication des principaux groupes sociaux dans l'élaboration des PFN et dans les travaux des organisations membres des PCF; les moyens de subsistance viables; les exemples positifs d'élaboration de politiques intersectorielles; les régimes fonciers; la valeur des produits non ligneux; et le renforcement des capacités. Des études de cas ayant trait aux trois domaines de fond mentionnés, ont été également présentés.

**LA SANTE ET LA PRODUCTIVITE DES FORETS:** Alexander Buck, de l'Union Internationale des Organisations de Recherche Forestière (UIORF), représentant le groupe de la communauté scientifique et technologique, a élaboré sur les liens entre la santé des forêts, la pollution atmosphérique, les changements climatiques, les feux forestiers, les espèces invasives, et, les nuisibles et les maladies.

Sandra Kesse, de l'organisation Green Earth, représentant le groupe des femmes, a souligné la nécessité: d'une définition normalisée de la santé forestière; d'une amélioration du suivi, de l'évaluation et de l'établissement des rapports (SER); d'un recours aux sciences pertinentes dans l'élaboration des politiques; et de l'utilisation des savoirs locaux. Elle a recommandé que les gouvernements, procèdent, entre autres, à l'élaboration d'indicateurs et à la divulgation des données concernant: la santé et la productivité des forêts; encouragent la collaboration intersectorielle; œuvrent à la promotion du transfert des technologies; et renforcent les capacités dans le domaine de la recherche.

**LES ASPECTS ECONOMIQUES DES FORETS:** James Griffith, du Conseil Mondial des Syndicats Patronaux sur le Développement Durable, représentant le groupe du secteur du commerce et de l'industrie, a souligné que l'ensemble des principaux groupes sociaux doit reconnaître la viabilité économique des forêts, comme étant un élément clé pour la réalisation de la gestion forestière durable (GFD). Il a souligné l'importance de s'assurer: de la garantie des droits de propriété et autres droits fonciers; de la rationalité des conditions du marché et de la crédibilité des cadres juridiques; de la mise en place de mécanismes pour la compensation des propriétaires forestiers et des communautés locales pour le coût des biens et services, non commercialisés, fournis; et de la mise en place de stratégies transversales pour la GFD. Marcial Arias, de l'Alianza Mundial de los Pueblos Indígenas y Tribales de los Bosques Tropicales, intervenant au nom des peuples indigènes, a recommandé que la FNUF et le PCF reconnaissent, entre autres: les droits des peuples indigènes, notamment le droit à la propriété foncière et le droit à la participation dans les processus décisionnels ayant trait aux forêts, à tous les niveaux et dans les processus des SER; les dispositions de la CDB, de l'Organisation Internationale du Travail et autres conventions pertinentes ayant trait aux peuples indigènes; et la nécessité d'élaborer des définitions et des concepts reflétant les vues des peuples indigènes.

Représentant le groupe des agriculteurs et des petits propriétaires forestiers, Esa Härmälä, de la Confédération des Propriétaires Forestiers Européens, a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et sur les analyses du rapport coût-bénéfice, et a indiqué que les populations dépendantes des forêts ne disposent pas des données concernant les processus de politique et les mécanismes de marché.

**LE MAINTIEN DU COUVERT FORESTIER POUR REPONDRE AUX BESOINS PRESENTS ET FUTURS:** Gareth Hinchley, de l'Association Internationale des Etudiants en Foresterie, représentant le groupe des enfants et des jeunes, a identifié les leçons apprises durant la mise en œuvre des divers projets des GIF/FIF, et a plaidé, entre autres, pour: la garantie des droits de propriété foncière; l'utilisation des programmes forestiers nationaux (PFN) pour la réalisation de la GFD; la valorisation des biens et services forestiers; et l'investissement dans la recherche.

Représentant le groupe des organisations non gouvernementales, Andrei Laletin, de l'Association des Amis des Forêts Sibériennes, a identifié les principaux problèmes entravant le maintien du couvert forestier, et a fait état d'un manque de collaboration entre le secteur forestier et les divers autres secteurs pertinents. Soulignant l'impératif d'une participation des parties prenantes dans les SER, il a noté la faiblesse du soutien gouvernemental pour la GFD. Il a recommandé, entre autres, l'identification des barrières dressées devant la coopération intersectorielle et la fourniture, aux pays, d'une assistance dans le domaine du renforcement de leurs capacités en matière de planification stratégique à long terme.

**LE DEBAT:** La Finlande a souligné le besoin d'une définition normalisée pour la question de la santé des forêts. L'Autriche a déclaré qu'il est besoin d'améliorer la prise de conscience sur les problèmes forestiers. Le Sénégal a mis l'accent sur les effets négatifs des espèces invasives et sur les pertes de biodiversité. L'Italie a affirmé que la santé et la productivité des forêts sont secondaires à la conservation forestière. La Colombie a souligné la nécessité du maintien de la biodiversité, de l'utilisation de l'approche basée sur l'écosystème, et de l'intégration des aspects socioéconomiques dans les définitions de la santé et de la productivité des forêts.

Le Canada a appelé à des politiques à long terme pour le traitement des maladies naturelles, et a indiqué, qu'étant donné qu'il tire profit des forêts de propriété privée, le public devrait apporter une contribution à la gestion forestière. L'Allemagne a appelé à des activités de suivi focalisées et a noté les limites de l'implication des parties prenantes dans l'élaboration des méthodes techniques nécessaires aux SER. Le délégué des Pays-Bas a souligné le besoin d'une attention plus grande aux problèmes de la biodiversité et aux liens entre les changements climatiques et la santé et la productivité des forêts.

Le Lesotho a mis en exergue les contributions apportées par les femmes aux secteurs forestier et agricole. La Finlande, appuyée par l'Autriche, la Norvège et la Nouvelle Zélande, a déclaré que la viabilité économique est une condition préalable de la GFD. La Norvège et le Canada ont appelé à davantage de coopération entre les gouvernements et les familles des propriétaires forestiers. La Belgique a déclaré que les propriétaires forestiers doivent chercher à établir une coopération interactive avec la société. La Nouvelle Zélande a souligné le rôle potentiel des forêts plantées dans la réalisation de la GFD. Le Pérou a mis en relief les rôles du secteur privé et du secteur étatique dans la régulation de la gestion forestière, et le besoin d'un renforcement des capacités dans le domaine de l'application des lois. L'Iran a donné un aperçu sur ses plans de gestion de l'occupation des sols.

**LES QUESTIONS POSEES PAR LES PRINCIPAUX GROUPEs:** Au sujet des PFN, le Canada a décrit ses approches dans les domaines de l'implication des parties prenantes, incluant la conduite d'une série de consultations nationales et la création d'une coalition forestière nationale.

Au sujet des moyens de subsistance viables, l'Inde a parlé de ses efforts dans les domaines de la responsabilisation des communautés locales et de l'utilisation des valorisations économiques visant à accroître la valeur des produits forestiers.

Le Sénégal a décrit sa législation ayant trait au secteur forestier et sa gestion forestière à base communautaire. La Colombie a parlé de ses accomplissements dans les domaines de la coopération intersectorielle et de l'implication de la société civile dans l'élaboration des plans forestiers et d'occupation des sols. Le Zimbabwe a décrit la manière dont les concessions forestières les programmes d'utilisation, aident à garantir des profits économiques aux communautés locales. La Norvège a évoqué ses efforts visant à l'amélioration de la participation des parties prenantes, faisant état d'une initiative du secteur privé dans le domaine de l'information et de la création de compétences. L'UIORF a déclaré que l'élaboration des PFN doit constituer un processus d'apprentissage, caractérisé par la participation du public. Le délégué des Etats-Unis a partagé les expériences acquises dans son pays dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale, impliquant l'ensemble des parties prenantes, pour la réduction des risques de feux forestiers. L'Inde a déclaré avoir mis sur pied une commission nationale des forêts consacrée à l'examen des questions intersectorielles ayant trait aux forêts. L'Iran a souligné le rôle des communautés locales et du secteur de l'industrie du bois d'œuvre, dans la mise au point des stratégies de mise en application.



Au sujet du MCF, l'OIBT a évoqué ses projets visant à la promotion de la participation des femmes dans la GFD, au Ghana. La Finlande a recommandé une focalisation plutôt sur la restauration des écosystèmes forestiers multifonctionnels que sur les plantations. Le Chili a indiqué que les plantations ont nombre d'effets positifs, et a remis en questions le point de vue selon lequel elles contribueraient à la destruction des forêts naturelles. Le Sénégal a ajouté que les plantations aident à lutter contre la désertification et les pertes de biodiversité. Le porte-parole du Mouvement Mondial pour les Forêts Pluvieuses/Les Amis de la Terre a déclaré que les plantations mono-culturelles profitent aux industries de la pâte à papier, mais ont des incidences sociales et environnementales négatives. La Nouvelle Zélande a affirmé que les forêts naturelles et les forêts plantées ont toutes deux des fonctions importantes à remplir.

Au sujet des régimes fonciers, la Suède a mis en relief la participation accrue des femmes dans la gestion forestière dans bon nombre de pays. Le porte-parole de la Coalition Mondiale pour les Forêts /Les Amis de la Terre a parlé de l'expérience de la Nouvelle Zélande dans le domaine des droits fonciers des peuples indigènes, et a affirmé que les plantations n'apportent aucune protection aux forêts autochtones. Le porte-parole du Programme des Peuples Forestiers/Les Amis de la Terre a noté que la qualité de la participation dans la formulation des politiques est d'importance fondamentale.

Au sujet des services non-ligneux, le Royaume-Uni a déclaré que la valeur des services non-ligneux, changeant avec le temps, et a annoncé l'élaboration d'une étude nationale sur les valeurs non-économiques des forêts. Le délégué des Etats-Unis a indiqué que les activités agro-forestières fournissent des services non ligneux importants. L'Inde a affirmé que les programmes d'afforestation contribuent à la récréation et à l'emploi. Le Brésil a parlé de ses activités visant à la promotion de l'agroforesterie par les petits propriétaires fonciers, y compris à travers l'auto-certification, et a souligné l'impératif: de définir les droits fonciers dans le cadre juridique national; de s'assurer de la participation effective des petits propriétaires fonciers dans les processus décisionnels; et de reconnaître les aspects non-matérielles de la pauvreté.

Au sujet de la question du renforcement des capacités, l'Australie a mis en relief ses initiatives impliquant les peuples indigènes dans l'élaboration des stratégies forestières nationales. La Finlande, le Canada et d'autres Etats, ainsi que le représentant du Groupe des Enfants et des Jeunes, ont souligné la nécessité d'impliquer les jeunes dans le débat international sur les politiques forestières, et d'améliorer la prise de conscience des jeunes sur les questions de durabilité. L'OIBT a identifié les programmes axés sur l'action, visant à améliorer les capacités des membres, en coopération avec le secteur privé et la société civile.

**LES ETUDES DE CAS:** Alexander Buck, de l'UIORF, a présenté une étude de cas portant sur le thème de la santé et de productivité des forêts. Dans l'aperçu qu'il a donné sur une étude axée sur le thème de la pollution atmosphérique, il a conclu: que l'étendue des zones forestières mondiales exposées au risque de la pollution atmosphérique est en expansion; que les stratégies de suivi doivent être basées sur une approche éco-centrique; et qu'une recherche multidisciplinaire et pluri-trophique est indispensable.

Sandra Kesse, de l'Organisation Green Earth, a présenté une étude de cas portant sur le thème du maintien du couvert forestier. Elle y a identifié l'amélioration des pratiques agricoles à travers l'agroforesterie, l'accroissement de la prise de conscience quant à la valeur de la conservation forestière, l'élargissement des zones forestières productives et l'implication accrue des femmes, comme étant les principaux accomplissements du projet.

Markus Romer, de WBV-Kempton, a présenté une étude de cas sur le rôle des Associations de Propriétaires Forestiers, qui, à l'échelle de la région, plaident pour l'utilisation du bois dans la production énergétique et qui récoltent des profits économiques de l'utilisation des forêts.

Mercredi 28 mai, les délégués ont parachevé l'examen de la question du suivi, de l'évaluation et de l'établissement des rapports (SER). L'Ethiopie a parlé des causes et des conséquences de la déforestation, et a appelé à une aide financière pour l'amélioration de la représentation des pays en développement dans les réunions futures. Le Secrétariat des Pays à Faible Couvert Forestier (PFCF) a mis l'accent sur la tenue de sa réunion régionale constitutionnelle. Le délégué des Etats-Unis s'est félicité de la qualité du dialogue

avec les diverses parties prenantes, mené au cours de cette session. Le Rapport de Synthèse du Président sur les SER (E/ CN.18/2003/ CRP.1) a été inclus dans le Rapport de la Session.

### LE SECRETARIAT ET LE BUDGET (POINTS DIVERS)

Mercredi 28 mai, le Coordonnateur et Chef du Secrétariat du FNUF, Patosaari, a présenté un exposé sur les activités du Secrétariat et la situation du budget du FNUF. Il y a indiqué que les activités du Secrétariat ont englobé: l'organisation des réunions du bureau; la participation dans les réunions du PCF; la préparation de la documentation pour les sessions du FNUF; la production du bulletin d'information; et l'entretien du site sur la toile. Il a précisé que 983.000,00 dollars, provenant des contributions volontaires apportées aux Fonds Fiduciaire, sont disponibles, et a proposé de les utiliser pour aider les pays en développement à prendre part aux sessions du FNUF Le Maroc, au nom du G-77/Chine, et le Sénégal, ont fait part de leurs réserves concernant la faiblesse de la participation des pays en développement à la FNUF-3, et ont appelé à une aide pour le déplacement des délégations de ces pays, aux fins de s'assurer d'une représentation équitable.

**LE FONDS FIDUCIAIRE:** Du lundi 2 au mercredi 4 juin, les délégués ont débattu, de manière officieuse, des questions ayant trait à la possibilité d'utiliser le Fonds Fiduciaire du FNUF pour soutenir les frais de voyage et les 'per diem' des participants des pays en développement aux sessions du FNUF et aux réunions des groupes d'experts spéciaux.

Le Secrétariat a présenté un résumé des résolutions de l'assemblée générale de l'ONU qui précisent que les budgets réguliers des organes des Nations Unies peuvent servir à la couverture des frais de voyage des participants des pays en développement mais pas à la couverture des 'per diem'. Un pays a estimé que c'est l'interprétation de ces règles qui est à l'origine de la confusion. Des questions ont été posées sur les termes de références (TR) du Fonds Fiduciaire du FNUF et sur la possibilité de d'assigner des fonds à des fins particulières. Le Secrétariat a précisé que le Fonds Fiduciaire du FNUF opère sous l'égide du Fonds Fiduciaire Général de l'ONU, qui n'autorise pas les affectations de fonds particulières, et a suggéré, par conséquent, d'élaborer une décision du FNUF concernant les frais de voyage et les per diem.

Plusieurs pays ont souligné la nécessité de s'assurer que les donateurs puissent être en mesure d'assigner des contributions à des fins particulières. Dans le paragraphe du préambule, reconnaissant le Fonds Fiduciaire comme étant une ressource pour le soutien de la participation des pays en développement, le Canada a plaidé pour "encourager" la participation mais le G-77/CHINE a préféré "s'assurer." Les délégués se sont accordés sur le besoin de "s'assurer d'une participation accrue." Les délégués se sont finalement accordés sur "s'assurer de la participation accrue." Le projet de résolution a été adopté au cours de la Plénière du vendredi 6 juin. Jeudi 5 juin, au cours du débat du groupe de travail, les délégués ont examiné le projet de résolution concernant le Fonds Fiduciaire du FNUF, à transmettre à l'ECOSOC pour adoption. Il y a eu un certain débat sur le point de savoir si le soutien des participants issus des pays en développement "proviendra" ou "pourrait provenir" du Fonds Fiduciaire, pour ce qui est des frais de voyage et du per diem. Les délégués ont également débattu, sans toutefois parvenir à s'entendre, du point de savoir si ce Fonds Fiduciaire doit également soutenir les participants des pays en transition économique (PTE).

**La Résolution finale:** Le texte final, entre autres, décide que le soutien accordé aux participants des pays en développement, avec priorité pour les pays les moins avancés, ainsi qu'aux PTE, pourrait être imputé au Fonds Fiduciaire, pour ce qui est des frais de voyage, et à un fonds assigné à une fin particulière, pour ce qui est des per diem.

**LE RENFORCEMENT DU SECRETARIAT:** Le jeudi 5 juin, les délégués ont débattu du projet de résolution concernant le renforcement du Secrétariat à travers l'établissement de nouveaux postes temporaires. La résolution a été adoptée au cours de la plénière du vendredi 6 juin.

**La Résolution Finale:** Le texte final, entre autres:

- encourage les pays et les organisations à apporter des contributions extrabudgétaires volontaires au fonds Fiduciaire pour le renforcement du Secrétariat;
- requiert du Coordonnateur et Chef du Secrétariat d'accélérer les travaux d'identification et de proposer un processus dans



- les limites de la durée impartie au Secrétariat; et
- requiert du Coordonnateur et Chef du Secrétariat de procéder à une mobilisation des ressources humaines, financières et techniques nécessaires.

### AMELIORATION DE LA COOPERATION ET DE LA COORDINATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

**LES DECLARATIONS PLENIERES:** Au cours de la Plénière du mercredi 28 mai, les délégués ont examiné la note du Secrétaire Général concernant l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes (E/ CN.18/2003/6), puis se sont penchés sur le rapport concernant l'état d'avancement des travaux du PCF (E/CN.18/2003/INF/1).

Le Maroc, au nom du G-77/Chine, a souligné le rôle des partenariats dans la réalisation de la GFD et l'éradication de la pauvreté comme étant les défis cruciaux à relever. Le délégué a appelé à l'amélioration du renforcement des capacités, au transfert des technologies et à l'impulsion de la collaboration avec la Commission du Développement Durable (CDD). La Grèce, au nom de l'UE et des pays y accédant, a appelé, entre autres: à l'amélioration de la diffusion des données disponibles et à l'harmonisation des définitions ayant trait aux forêts, à la rationalisation de l'établissement des rapports et à l'amélioration de la collaboration avec les diverses Conventions et organisations pertinentes des Nations Unies.

Plusieurs délégués ont mis en relief les liens entre les politiques forestières, la GFD et l'allègement de la pauvreté. L'Iran a souligné le besoin d'un soutien technique en faveur des PFCF. L'Egypte a remis en question l'efficacité du FNUF, compte tenu du fait que les pays en développement ne disposent souvent pas des moyens qu'il faut pour assister aux sessions du FNUF. Le Sénégal a proposé la mise en place d'un fonds volontaire, avec la participation des pays en développement. L'Inde a souligné la nécessité de ressources financières pour asseoir une coopération efficace. Les délégués ont également mentionné la nécessité du respect de la culture nationale et du niveau de développement des pays, ainsi que des priorités politiques nationales; et le besoin de renforcer les liens intersectoriels, à l'échelon national.

De nombreux délégués ont encouragé la poursuite de la coopération et l'accroissement de la coordination entre le FNUF et les diverses organisations et processus internationaux pertinents, notamment: la CDB, la CDD, la CCD, l'OMC et la Banque Mondiale. Dans leurs déclarations, les délégués ont requis des membres du PCF:

- d'éviter la duplication des efforts;
- de faire avancer leurs travaux dans le cadre des PFN;
- d'assurer le suivi des résultats du SMDD relatifs au thème des partenariats;
- de poursuivre les travaux sur la question du financement avant la FNUF-4;
- d'explorer les opportunités disponibles à travers le Fonds de Développement du Millénaire; et
- d'apporter aux pays, une assistance dans la facilitation de la certification volontaire.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) a appelé à la conduite d'une évaluation des efforts fournis dans le domaine de la coopération, à la FNUF-4.

**LES GROUPES DE DISCUSSION:** Au cours du groupe de discussion du vendredi 30 mai, les délégués ont entendu des présentations sur les initiatives régionales ayant trait au thème de l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, et notamment sur: les expériences régionales menées dans le bassin de l'Amazonie; les approches adoptées en matière de GFD, en Amérique Centrale; et les initiatives de coopération régionale en matière de GFD, en Europe.

Les délégués ont mis en relief un certain nombre d'initiatives régionales, notamment: le Partenariat Forestier Asiatique, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique et l'Initiative du Bassin du Congo, ainsi que la coopération pan-européenne en matière de GFD, dans les PTE.

**LES NEGOCIATIONS:** Le projet de résolution concernant l'amélioration de la coopération a été examiné dans une série de réunions de groupe de contact et de consultations officieuses présidées par Hossein Moeini Meybodi, tenues entre le mardi 3 et le jeudi 5 juin.

Au sujet du libellé controversé portant sur les besoins en matière de moyens d'exécution, le G-77/Chine a souligné la nécessité de mettre l'accent sur l'importance centrale de ce sujet dans le cadre de l'ensemble des domaines thématiques du FNUF. Plusieurs délégués ont souhaité voir évitée la répétition des propositions d'action des GIF/FIF. Les délégués ont décidé de traiter cette question dans le groupe de travail sur les AEF.

Au sujet de la référence à la CDB, la Suisse et la Grèce, au nom de l'UE et des pays y accédant, ont apporté leur appui au libellé, encourageant fortement la coopération avec la CDB, en réponse à la décision pertinente de la cette dernière. D'autres délégués ont mis en garde contre toute tentative de favoriser la CDB par rapport aux autres conventions. Au sujet du PCF, les délégués ont approuvé une proposition de texte des États-Unis, soulignant la nécessité d'actions stratégiques par les pays, aux fins de s'assurer que la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF bénéficie d'une priorité au sein des organes directeurs du PCF. Au sujet de l'établissement de partenariats axés sur la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF, le G-77/Chine a proposé de souligner qu'ils doivent être établis conformément aux critères approuvés par la CDD. D'autres délégués ont souligné que certains partenariats ne sont pas en liaison avec les résolutions de la CDD. Les délégués ont adopté le projet de résolution au cours de la Plénière du vendredi 6 juin.

**La Résolution Finale:** Dans la résolution, le FNUF note avec appréciation, les initiatives de partenariats forestiers entreprises de manière volontaire, tenant compte de la décision pertinente de la CDD. Il note également avec appréciation la décision de la CdP de la CDB concernant le soutien réciproque entre les propositions d'action des GIF/FIF et du programme de travail étendu de la CDB sur la biodiversité forestière.

Le FNUF, entre autres:

- invite les membres du PCF à poursuivre leurs travaux et leurs efforts visant à rationaliser l'élaboration des rapports ayant trait aux forêts, et les encourage à prendre des mesures concrètes pour l'établissement de partenariats avec les gouvernements et autres parties prenantes pertinentes;
- encourage les gouvernements à déterminer, pour les organes directeurs des membres du PCF, les propositions d'action des GIF/FIF correspondant à leurs domaines d'action prioritaires;
- appelle les donateurs, les pays, les institutions financières internationales et les membres du PCF, à faire avancer la mise en œuvre des propositions d'action dans les domaines du financement, du commerce international, du transfert des technologies et du renforcement des capacités, y compris la mobilisation et le classement par ordre prioritaire des ressources financières et des allocations de l'aide publique au développement (APD), en soutien à la GFD;
- requiert du Secrétariat du FNUF de collaborer avec les organisations, institutions et instruments pertinents, pour l'amélioration de l'échange d'information et de la coopération;
- accueille favorablement la requête de la CDB de collaborer sur les questions d'intérêt commun et requiert du Coordonnateur du Secrétariat du FNUF, de rendre compte des expériences des GIF/FIF/FNUF en matière de GFD, aux réunions pertinentes de la CDB;
- invite le FNUF et les membres du PCF à présenter leurs points de vue au Secrétariat, d'ici fin février 2004, et requiert du FNUF, de soumettre une compilation de ces vues, à la FNUF - 4;
- invite le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à accorder une attention aux projets axés ayant trait aux forêts;
- souligne la nécessité de poursuivre la collaboration avec la CDD et autres commissions pertinentes de l'ECOSOC;
- encourage les pays à intégrer la GFD dans leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté et dans leurs programmes de développement nationaux;
- invite les représentants des divers organes, institutions, et processus régionaux à participer dans les discussions du FNUF et encourage la poursuite de la coopération en matière de GFD, aux échelons sous-régional et régional; et
- requiert du Secrétariat du FNUF de faciliter les activités intersessions.

**LA SANTE ET LA PRODUCTIVITE DES FORETS**

**LES DECLARATIONS PLENIERES:** Mercredi 28 mai, Tiina Vähänen, de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a présenté le rapport du Secrétaire Général concernant le thème de la santé et de la productivité des Forêts (E/CN.18/2003/5). Mettant en exergue les programmes internationaux en cours axés sur la réduction de la pollution atmosphérique, la représentante a appelé à l'harmonisation des méthodes de suivi et d'élaboration des rapports, et a souligné l'importance, entre autres: des approches préventives dans le traitement des menaces émergentes; de l'atténuation des effets des changements climatiques; de la collaboration régionale; et, du suivi et du travail en réseau.

La Grèce, au nom de l'UE et des pays y accédant, a réitéré l'engagement de l'UE à réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, et a encouragé la ratification du Traité de Kyoto. Le Maroc, au nom du G-77/Chine, a recommandé que la FNUF -3, entre autres, renforce le texte consacré aux moyens d'exécution dans ses propositions d'action. Le Sénégal a appelé à une plus grande attention aux besoins et aux priorités des pays africains. La République de l'Equateur a souligné la nécessité d'un transfert des TER et de l'adoption d'une approche scientifique intégrée, dans l'évaluation des fonctions des forêts. Le Guatemala a mis en relief l'importance des approches préventives, de l'éducation et des échanges d'expériences à l'échelle internationale. L'Argentine a appelé à l'accroissement des efforts fournis dans le domaine de la recherche. Le délégué a aussi souligné le rôle de son pays dans la promotion de la coopération régionale, ainsi que les actions nationales visant à faire face aux menaces émergentes. Le Brésil, appuyé par Cuba, a fait remarquer que le rapport n'est pas suffisamment focalisé sur le transfert des technologies, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources, et qu'il est biaisé en faveur des pays industrialisés, ignorant l'historique de leurs émissions.

**LES NEGOCIATIONS:** Conceição Ferreira a présidé le groupe de travail chargé d'examiner le projet de résolution concernant la santé et de la productivité des forêts. Ce groupe de Travail s'est réuni du mardi 3 au jeudi 5 juin. Les délégués ont débattu du point de savoir si les effets positifs ou ceux négatifs, ou encore les deux à la fois, des changements climatiques doivent être reflétés dans la résolution. Au terme d'un long débat, les délégués ont décidé de mentionner les effets sans en préciser le caractère positif ou négatif.

Au sujet des facteurs affectant les SPF, de manière efficace, le G-77/Chine a insisté sur l'insertion d'une référence à la nécessité de l'aide publique au développement (APD) et de ressources financières nouvelles et supplémentaires crédibles. Le Canada, les Etats-Unis et l'UE ont proposé de retenir une formulation d'ordre plus général pour rester en conformité avec les résultats du SMDD.

Au sujet du contrôle des nuisibles et des fléaux, le délégué des Etats-Unis, avec l'UE, le Mexique et la Nouvelle Zélande a souligné l'importance des approches préventives. Le G-77/Chine a indiqué que ces dernières ne doivent pas être utilisées comme barrières commerciales déguisées. Au sujet de la résistance des écosystèmes aux facteurs négatifs, l'UE a proposé l'insertion d'une référence aux plantations forestières adaptées au site, et aux matériaux reproductifs appropriés. Divers autres Etats s'y sont opposés.

Au sujet des données et de l'information concernant la santé des forêts, les Etats-Unis et la Nouvelle Zélande ont appuyé l'insertion d'une référence aux critères et indicateurs (C&I) pour la GFD. Le G-77/Chine s'y est opposé.

Il y a eu un long débat autour de la référence au suivi. L'UE et les Etats-Unis ont plaidé en faveur de cette référence, soulignant l'importance du suivi des stratégies de santé des forêts, mises en place par les pays. Les délégués ont finalement décidé de ne pas insérer cette référence, et le projet de résolution a été adopté par la Plénière, le vendredi 6 juin.

**La Résolution Finale:** Dans la résolution, le FNUF, entre autres:

- encourage les pays à renforcer la coopération internationale dans les domaines des ressources financières, du transfert des TER et du renforcement des capacités, en particulier en faveur des pays en développement et des pays en transition économique (PTE);
- invite les membres du PCF et autres organisations pertinentes à faciliter la coopération régionale, intergouvernementale et

internationale;

- encourage les pays, avec le soutien des organisations régionales, intergouvernementales et internationales, à poursuivre l'élaboration des mesures intersectorielles préventives, qui visent à réduire les effets négatifs exercés sur la santé des forêts; et
- encourage les pays et les organisations régionales et internationales à poursuivre la collecte, l'analyse et la dissémination des données et des informations crédibles sur l'état de santé des forêts, et reconnaît l'utilité de l'adoption volontaire de C&I pour la GFD.

**LES ASPECTS ECONOMIQUES DES FORETS**

Au cours de la Plénière du vendredi 30 mai, Jim Douglas, de la Banque Mondiale, a introduit le rapport concernant les AEF (E/CN.18/2003/7). Il a dressé une liste d'approches innovantes pour la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF, notamment: droits au développement négociables; partenariats entre les secteurs public et privé dans le développement des plantations; et, instruments d'ajustement pour l'amélioration de la gestion forestière.

**LE GROUPE DE DISCUSSION DES EXPERTS:** Markku Simula, de l'organisation Indufor, a modéré le groupe de discussion sur les questions économiques ayant trait à la GFD. Les experts y intervenaient en leur nom propre. Yilmaz Akyüz, de la CNUCED, s'est focalisé sur les inconvénients posés, par la concurrence, aux pays en développement, dans l'exportation de leurs ressources forestières. Manoel Sobral Filho, de l'OIBT, a noté que la GFD est moins compétitive que les autres options offertes dans le domaine de l'utilisation des sols. Il a affirmé que l'absence de progrès dans la réalisation de la GFD n'est pas un problème de technologie, mais d'économie. Achim Steiner, de l'UICN, a déclaré que la mondialisation représente une opportunité à saisir, en faveur de la GFD. Il a souligné que les avantages de la GFD sont autant d'ordre écologique et social que d'ordre économique. Il a également indiqué que l'approche basée sur l'écosystème n'est pas biologique, mais qu'elle vise aussi à créer une compréhension holiste des services offerts par les forêts.

Au cours des plénières du vendredi 30 mai et du lundi 2 juin, les délégués se sont engagés dans des discussions sur le thème des AEF, mettant en exergue les préoccupations éprouvées et partageant les expériences vécues. Le G-77/Chine, appuyé par l'Inde et l'Indonésie, a qualifié le rapport de retour en arrière, arguant qu'il marginalise la question du financement public et la nécessité de ressources financières supplémentaires. L'UE a appelé à un renforcement du processus de la valorisation économique des services environnementaux, à une élévation des droits imposés sur l'utilisation des forêts, et à une meilleure appréciation des contributions apportées à l'économie des pays, par les forêts.

Du mardi 3 au jeudi 5 juin, le groupe de travail présidé par Gustavo Ainchil, a planché sur le projet de résolution concernant le thème des AEF.

**LES NEGOCIATIONS:** Plusieurs délégués ont mis en garde contre le risque de voir certaines propositions figurant dans le projet de résolution venir dupliquer les propositions d'action des GIF/FIF, et ont appelé à l'inclusion plutôt de mesures concrètes visant à faciliter la mise en application, que des exhortations d'ordre général.

La discussion du préambule a mis en exergue les leçons apprises; le G-77/Chine a souligné le fait que dans les pays en développement, la mise en œuvre efficace reste tributaire du financement, du renforcement des capacités et du transfert des TER. Le Canada, l'UE et la Suisse ont fait part de leurs réserves concernant le rapport de causalité, jugé trop fort, impliqué entre la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF et les considérations de financement, de renforcement des capacités et de transfert des TER. Les délégués ont débattu de l'opportunité d'inviter les organisations membres du PCF à, entre autres: rendre opérationnelle la certification volontaire; fournir une assistance dans le domaine de l'intégration des coûts de la chaîne de production et des mécanismes de recouvrement des services environnementaux; et, prendre en considération la recherche en cours sur le thème de l'accès des produits et services forestiers aux marchés. Les délégués ont également examiné, entre autres sujets, ceux: des mesures incitatives pour l'investissement privé et public, de la certification volontaire, de l'application des législations forestières



et de la gouvernance (FLEG) et du commerce illicite. Au cours de la Plénière du vendredi 6 juin, les délégués ont adopté le projet de résolution concernant les AEF.

**La Résolution Finale:** Dans la résolution finale concernant le thème des AEF, le FNUF, entre autres:

- encourage les pays, dans la mesure de leurs priorités et leurs capacités, à intégrer la GFD dans leurs stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, notamment, à travers les processus des PFN;
- invite les organisations membres du PCF, à apporter leur assistance dans la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF ayant trait au thème de l'intégration des coûts à la fois des produits ligneux et des substituts non-ligneux, à entreprendre des études de marchés et des analyses économiques de leurs implications sur la GFD et, à mettre en place des mécanismes financiers aptes à ouvrir de nouveaux marchés pour les services environnementaux;
- appelle les pays à entreprendre une action immédiate dans les domaines de l'application des législations forestières nationales et du commerce international illicite des produits forestiers, avec le soutien de la communauté internationale, y compris, le cas échéant, à travers les processus régionaux, en tenant compte de leurs circonstances et de leurs priorités nationales;
- requiert des pays, l'amélioration de l'accès des produits et des services forestiers au marché international, la compréhension des besoins particuliers des pays en développement et des PTE, à travers la suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires, de manière à promouvoir simultanément le commerce et la GFD;
- encourage les pays à mettre en place de nouveaux partenariats volontaires, pour la promotion de la GFD;
- invite les membres du PCF à travailler pour la mise en opération des propositions d'action des GIF/FIF concernant la certification volontaire et l'étiquetage volontaire qui s'y rapporte, en vue de promouvoir la GFD, tout en se focalisant sur le renforcement des capacités et sans favoriser ni avaliser un schéma de certification particulier; et,
- exhorte les pays à: intégrer dans leurs PFN, un soutien en faveur de l'habilitation des femmes; à encourager une plus grande implication des communautés locales et indigènes, et à soutenir une participation élargie des communautés de base et l'éclaircissement des droits de propriété, en conformité avec les législations nationales.

### LE MAINTIEN DU COUVERT FORESTIER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS PRÉSENTS ET FUTURS

**LES DECLARATIONS DE LA PLENIERE:** Au cours de la Plénière du lundi 2 juin, Pekka Patosaari, a introduit le rapport concernant le thème du MCF pour répondre aux besoins présents et futurs (E/CN.18/2003/8). Le G-77/Chine a mis en exergue les liens entre le MCF et les autres éléments du PTPA du FNUF. Le délégué a souligné que la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF exige des ressources financières, un transfert des technologies écologiquement rationnelles, un renforcement des capacités et l'instauration de meilleures conditions pour le commerce international. L'UE a mis l'accent sur l'importance: de la garantie des régimes fonciers et des droits de propriété; de la valeur des critères et indicateurs (C&I) en tant qu'outil au service de la gestion forestière durable (GFD); de la contribution des forêts plantées dans l'éradication de la pauvreté et dans la préservation de la biodiversité.

Les délégués ont souligné l'importance: des services forestiers non-ligneux; de l'allègement de la pauvreté dans les communautés dépendantes des forêts et des communautés qui y habitent; et de la mise à disposition des moyens d'exécution aux fins d'aider les pays en développement dans leurs efforts de maintien du couvert forestier. De nombreux délégués ont donné un aperçu sur les efforts fournis par leurs pays dans le domaine du maintien du couvert forestier et celui de la santé et de la productivité des forêts. Le Royaume-Uni a souligné sa participation active dans le Partenariat Mondial pour la Mise en Valeur des Paysages Forestiers. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné le rôle des prévisions à long terme, de l'évolution des marchés de bois d'œuvre, pour le MCF.

Les délégués ont également noté la nécessité de la collecte des données et de l'intégration des coûts environnementaux des biens de consommation et des services forestiers. La Malaisie a recommandé de parvenir à un accord sur le concept de couvert forestier optimal.

**LES NEGOCIATIONS:** Le projet de résolution concernant le thème du MCF a été examiné dans une série de réunions du groupe de travail et de consultations officieuses, du mardi 3 au jeudi 5 juin, sous la conduite de Péter Csóka.

Abordant le libellé controversé consacré à la question des moyens d'exécution du MCF, les délégués ont décidé de procéder à son examen, en prenant en ligne de compte, les délibérations du groupe de travail sur les AEF. Le G-77/Chine a, lui aussi, soulevé la question des moyens d'exécution dans le paragraphe appelant au renforcement des efforts devant être fournis pour la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. Les délégués se sont, plus tard, accordés sur un paragraphe de préambule, reconnaissant que le MCF requiert des actions nationales et une coopération internationale.

S'agissant du texte avancé par l'Australie, concernant la contribution apportée par les plantations forestières à l'environnement et à la réponse aux besoins présents et futurs, le G-77/Chine a fait objection à l'insertion d'une référence à leur importance écologique. Le G-77/Chine a suggéré de faire référence plutôt à la "conservation" qu'à la "gestion durable" dans le libellé du projet de résolution. La Suisse a proposé l'insertion d'une référence à la GFD, en tant que concept communément compris. Quelques délégués ont appelé à davantage d'attention aux forêts naturelles existantes.

Au sujet de l'intégration des C&I dans les PFN et des propositions de l'UE concernant la pertinence des C&I pour l'élaboration des rapports concernant le MCF, le G-77/Chine a suggéré l'insertion d'un libellé soulignant que les C&I doivent être "adoptés à titre volontaire" et intégrés dans les PFN, sur une base volontaire, dans la mesure des capacités des pays. Le G-77/Chine a également fait objection à la proposition de prendre en ligne de compte l'éventail entier des "valeurs forestières" dans la planification à long terme, et a suggéré de faire plutôt référence aux "produits et services forestiers." Les délégués ont débattu aussi du besoin d'insérer une référence particulière aux synergies avec la CDB, proposée par l'UE, appuyée par la Norvège. La Colombie a requis l'insertion d'une référence aux stratégies axées sur la biodiversité. La Nouvelle Zélande, appuyée par les Etats-Unis, a suggéré d'ajouter plutôt une référence à la GFD.

Au sujet de la proposition avancée par les Etats-Unis appelant à une mise en application efficace de la gouvernance des législations forestières, comme moyen de maintien du couvert forestier, les délégués ont décidé de prendre en considération les délibérations menées sur ce thème dans les autres groupes de travail. Au sujet de la proposition appelant à la mise en place d'un mécanisme d'échange d'information basée sur l'Internet, les délégués ont noté le manque d'accès à l'Internet dans les pays en développement, et ont mis en garde contre la duplication des efforts fournis par la FAO à cette fin. Les délégués ont adopté le projet de résolution au cours de la Plénière du vendredi 6 juin.

**La Résolution Finale:** Le FNUF encourage les pays, dans le cadre de leurs PFN, à renforcer les efforts en matière de lutte contre la déforestation et la dégradation forestière, tout en affirmant l'importance de la coopération internationale dans les domaines du financement, du transfert des TER et du renforcement des capacités en faveur des pays en développement, ainsi que celle de la coopération et de la coordination intersectorielle. Il invite également la FAO à mener des évaluations des ressources forestières mondiales et des études de perspectives régionales.

Le FNUF encourage:

- les pays, dans la mesure de leurs capacités, à procéder à l'évaluation des tendances à long terme de l'offre et de la demande en matière de produits et de services forestiers et à utiliser les résultats dans l'élaboration et la mise en application des PFN et des stratégies forestières;
- les membres du PCF à explorer les possibilités de mettre en place des mécanismes plus appropriés pour la mise à disposition de sources d'information concernant les couverts forestiers;
- les efforts d'afforestation et de reforestation;
- les efforts visant à mettre les politiques de promotion des



- plantations en conformité avec les principes de la GFD;
- les pays, dans la mesure de leurs capacités, à intégrer les C&I pour la GFD dans les PFN, sur une base volontaire, en vue de renforcer les efforts visant à prendre en ligne de compte la gamme entière de produits et de services forestiers dans la planification à long terme, et à examiner la pertinence des C&I pour la GFD, adoptés à titre volontaire, pour les propositions d'action des GIF/FIF;
- les pays à reconnaître l'importance du MCF dans la contribution à l'éradication de la pauvreté et au besoin d'intégrer les questions forestières dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté; et
- le soutien, en particulier en faveur des pays en développement, de l'éducation, de la communication et du renforcement des capacités, des jeunes.

### LE FORMAT DES RAPPORTS VOLONTAIRES

**LES DECLARATIONS DE LA PLENIERE:** Lundi 2 juin, Pekka Patosaari a présenté le format et les lignes directrices régissant l'élaboration des rapports volontaires à soumettre à la FNUF -3, soulignant l'intention du Secrétariat à produire un format structuré mais souple pour l'établissement des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, intégrant les leçons apprises et les difficultés rencontrées (E/CN.18/2003/4\*). Notant le nombre limité des rapports soumis, la Suisse a recommandé la simplification du format des rapports et son harmonisation avec les formats des processus étroitement liés au processus forestier. Le Brésil, avec le Sénégal et les Etats-Unis, a souligné la nécessité de mettre l'accent sur les avantages de la soumission des rapports pour les pays en développement.

**LES NEGOCIATIONS:** Les délégués ont poursuivi leur débat dans des consultations officielles et dans un groupe de travail présidé par Péter Csóka, du mardi 3 au jeudi 5 juin. L'Indonésie a appelé le Secrétariat à lui apporter une assistance dans l'élaboration du rapport. Le G-77/Chine a présenté un projet de résolution alternatif sur ce thème, proposant les principes à utiliser dans la préparation du format des rapports à soumettre à la FNUF -4. Les délégués ont décidé d'inviter la PCF à poursuivre ses efforts visant à rationaliser les rapports ayant trait aux forêts, et de placer ce paragraphe opérationnel dans le texte de la résolution concernant l'amélioration de la coopération. Le débat autour de la référence aux C&I pour la GFD, a été pris en charge par le groupe de travail sur MCF. Les délégués ont adopté le projet de décision au cours de la Plénière du vendredi 6 juin.

**La Décision Finale:** La décision, entre autres:

- souligne les avantages offerts aux pays dans le cadre de l'établissement des rapports, ainsi que l'importance de poursuivre le travail visant à harmoniser et à rationaliser les rapports ayant trait aux forêts, de manière à amoindrir le fardeau des pays;
- requiert du Secrétariat du FNUF, l'élaboration du format proposé devant servir aux pays, comme plate-forme pour l'établissement de leurs rapports sur la mise en œuvre des propositions d'action des GIF/FIF;
- stipule que ce format doit prendre en ligne de compte, une série de principes, notamment ceux de: simplicité, rationalité, souplesse, pertinence aux sujets et thèmes transversaux de la FNUF -4, et, de disponibilité en temps opportun; et
- encourage les pays et la communauté internationale à apporter leur assistance aux pays en développement et aux PTE, dans le renforcement de leurs capacités en matière d'élaboration des rapports.

### LES GROUPE D'EXPERTS SPECIAUX

Hossein Moeini Meybodi a présidé les consultations sur l'établissement des attributions des tâches (AT) des trois groupes d'experts spéciaux (E.CN.18/2003/3). Il s'agit là d'un point resté en suspens et transmis par la FNUF -2. Les délégués se sont réunis dans des consultations officielles le mardi 27 mai, le jeudi 29 mai et le jeudi 3 juin. Ils ont, en outre, tenu des consultations informelles-informelles entre le mardi 27 mai et le mardi 3 juin, pour débattre des attributions des tâches des groupes d'experts spéciaux, par rapport aux approches et mécanismes de suivi, d'évaluation et d'élaboration des rapports (SER) et par rapport au financement et au transfert des technologies écologiquement rationnelles

(TER); et, pour recommander les paramètres devant régir le mandat consistant à élaborer un cadre juridique applicable à tous les types de forêts (les paramètres).

Les délégués ont débattu de la composition des trois groupes d'experts spéciaux, et du nombre et du calendrier de leurs réunions. Le G-77/Chine a insisté que le groupe d'experts spécial sur les paramètres doit avoir en son sein une représentativité universelle et doit prendre ses décisions de manière consensuelle. L'UE a argué que la participation universelle risque de miner l'efficacité du groupe d'experts, et a plaidé pour la limitation de la composition. En fin de compte, il a été décidé que l'adhésion sera ouverte à un expert pour chacun des pays du FNUF. Les délégués ont également débattu du calendrier des réunions. Le G-77/Chine a suggéré que le groupe d'experts sur les paramètres entame ses travaux après la FNUF-4. Certains pays industrialisés ont déclaré préférer voir les travaux commencer en 2003. Les délégués ont eu quelques difficultés à s'accorder sur une proposition du groupe JUSCANZ appelant à ce qu'un groupe de travail prépare les travaux du groupe d'experts sur les paramètres.

**La Décision Finale:** Au cours de la Plénière du vendredi 6 juin, les délégués ont adopté le projet de décision, soumis par le Président Meybodi, concernant les travaux intersessions devant être menés par les groupes d'experts, lequel:

- établit trois groupes d'experts spéciaux sur le suivi, l'évaluation et l'élaboration des rapports, sur les TER et sur les paramètres;
- procède à la désignation d'attributions de tâches pour chacun des groupes d'experts spéciaux, y compris le champ d'exercice et le programme de travail, les tâches, la composition et la participation, l'assistance en matière de voyage, les membres du bureau, la durée des travaux, les réunions, les propositions et les recommandations à soumettre à la considération du FNUF, les rapports et le Secrétariat;
- invite chacun des cinq groupes régionaux des Nations Unies à nommer, d'ici le 15 septembre 2003, six experts nationaux pour le groupe d'expert sur le suivi, l'évaluation et l'élaboration des rapports, et six experts nationaux pour le groupe d'experts sur les TER;
- invite tous les membres du FNUF à désigner, chacun, un expert national pour le groupe d'experts sur les paramètres, d'ici le 31 mars 2004;
- invite les membres du FNUF à soumettre leurs points de vue, et les membres du PCF, à fournir l'information concernant les préparatifs de la réunion du groupe d'experts sur les paramètres;
- demande au Bureau de convoquer une réunion officielle d'une journée, à New York, immédiatement après la réunion du Bureau de la FNUF-4 et avant la tenue de la FNUF-4 proprement dite; et
- stipule que le groupe d'experts sur les paramètres doit se réunir une fois, après la FNUF-4, et doit parachever ses travaux trois mois avant la FNUF-5.

### LA PLENIERE DE CLOTURE

**DATES, LIEU ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA FNUF -4:** Le vendredi 6 juin, les délégués ont décidé que la FNUF-4 se tiendra du 3 au 14 mai 2004, et ont procédé à l'approbation de son ordre du jour provisoire.

**ADOPTION DU RAPPORT:** Le Rapporteur Péter Csóka a introduit le rapport final de la FNUF-3 (E/CN.18/2003/L.1). Les délégués l'ont adopté sans amendements.

**DECLARATIONS DE CLOTURE:** Tous les délégués ont présenté des déclarations de clôture, remerciant le gouvernement helvétique pour l'accueil de la FNUF-3, et le Secrétariat, pour l'avoir organisée.

Le Maroc, au nom du G-77/Chine, a appelé à une action multilatérale efficace en faveur de la réalisation de la GFD, a fait part de son regret quant au faible niveau de participation des pays en développement, et a appelé le FNUF à passer du stade des prises de décisions à celui de la mise en application.

Le délégué des Etats-Unis a mis en exergue l'esprit de coopération sans précédent qui a animé les travaux de la FNUF-3, a affirmé que des décisions de haute facture ont été prises, et a encouragé les participants à travailler en perspective de la FNUF-4, avec un enthousiasme orienté vers l'action.



La Grèce, au nom de l'UE et des pays y accédant, a déclaré que les forêts reçoivent trop peu de reconnaissance, et a exprimé l'espoir de voir les sessions futures du FNUF, continuer à donner de l'élan à la GFD.

Faisant part de sa satisfaction à l'égard de la FNUF-3, la Suisse a déclaré qu'elle s'engage à apporter des contributions constructives au processus des politiques forestières mondiales. Le représentant a rappelé aux délégués que la politique forestière mondiale n'est pas limitée aux réunions du seul FNUF, notant l'importance des initiatives intersessions menées par les pays, telles que l'Atelier sur la Décentralisation, qui doit se tenir avant la FNUF-4.

L'Inde a exprimé son appréciation de l'occasion offerte pour partager les expériences vécues au cours des efforts nationaux fournis en faveur de la GFD, et a mis en relief l'importance du soutien financier, technique et technologique, de la part de la communauté internationale, des efforts fournis pour la réalisation de la GFD.

L'Indonésie a remercié les gouvernements du Japon et de la Suisse pour leurs importantes initiatives intersessions.

La Fédération de Russie a noté que la FNUF-3 a contribué à assurer: une compréhension plus profonde des efforts communs consentis en faveur de la GFD et, une identification des problèmes les plus aigus à traiter, tels que celui de l'exploitation forestière illicite, ainsi que des solutions éventuelles pouvant y remédier, telles que celle du recours au TER.

La Malaisie s'est associée aux expressions de gratitude à l'endroit de tous les impliqués dans la FNUF-3. Cuba a noté que l'établissement des groupes d'experts spéciaux a, dans une certaine mesure, racheté toutes les difficultés auxquelles s'est trouvée confrontée la FNUF-2, et a fait part de ses réserves concernant la tendance à vouloir éviter toute référence explicite à certains principes pourtant reconnus et jugés indispensables, tels que celui de la nécessité de l'APD.

Le Coordonnateur et Chef du FNUF, Patosaari, a souligné que la FNUF-3 a fait démontrer la volonté de nombreux pays à mettre en application les propositions d'action des GIF/FIF, et a affirmé qu'il y a une réelle avancée vers la concrétisation de la GFD. Soulignant que la FNUF-3 est venu marquer un tournant décisif de l'histoire du FNUF, le délégué a mis en relief la focalisation accrue sur les nouveaux partenariats, et a remercié les membres du PCF pour l'assistance apportée dans l'élaboration des rapports du Secrétaire Général. Il a également fait l'éloge du talent du Président Meybodi à dégager les points de convergence dans les questions difficiles, et a remercié l'ensemble des participants du FNUF, pour leur travail remarquable.

Le Président Meybodi a mis en exergue la volonté politique qui anime les membres du FNUF pour aller de l'avant et pour faire avancer la mise en œuvre des propositions d'action des IPF/IFF. Il a ajourné la troisième session du FNUF à 17 h 45.

### COMPTE RENDU DE LA FNUF-4

Immédiatement après la clôture de la FNUF-3, le Président Meybodi a déclaré ouverte la première réunion de la FNUF-4, dans l'objectif de procéder à l'élection de son Bureau. Les délégués ont élu, par acclamation, les membres ci-après du Bureau de la FNUF-4: Xolisa Mabhongo (Afrique du Sud), Gede Ngurah Swadjaya (Indonésie), Yuriy Isakov (Fédération de Russie) et Stephanie Caswell (Etats-Unis). Les postes du Bureau de la FNUF-4 seront déterminés à une date ultérieure. Le Président Meybodi a reporté l'élection du membre du Bureau, issu du Groupe Amérique Latine et Caraïbe, et la réunion a été suspendue.

### BREVE ANALYSE DE LA FNUF-3

A sa troisième session, le FNUF est passé à une nouvelle phase, abordant, pour la première fois, les questions fondamentales de gestion forestière. Les délégués près de la FNUF-3 sont finalement parvenus à s'accorder sur les attributions des tâches des trois groupes d'experts spéciaux, sur une décision qui dégage le forum de toutes les questions de procédure et qui, en même temps, élargit l'horizon des travaux intersessions. En résultat, beaucoup ont commencé à dresser le bilan du processus et commencent, désormais, à poser des questions sur ce à quoi pourraient ressembler les deux années à venir du processus. A la lueur de ces développements, la brève analyse ci-après procède à une évaluation des réus-

sites de la FNUF-3 et à l'examen de quelques-uns des points forts et des points faibles du FNUF, avant d'avancer quelques généralisations concernant le FNUF dans son évolution vers 2005.

### ENTRE REUSSITE ET FAILLITE: UN ETAT D'AMBIVALENCE

Dans sa déclaration d'ouverture à la FNUF-3, le pays hôte a affirmé que le monde extérieur a les yeux braqués sur le processus du FNUF, avec à l'esprit, une certaine confusion. Cela pourrait décrire également la perception partagée par nombre d'initiés du FNUF, en particulier, ceux qui sont ouvertement ambivalents à l'endroit des ambitions du FNUF et quelque peu incertains quant à la manière de jauger la réussite de sa troisième session. Alors que certains sont satisfaits de l'accomplissement de la mise en place des groupes d'experts spéciaux et que d'autres sont mécontents de l'absence de résultats concrets d'ordre politique, focaliser l'objectif sur cette seule réunion risque de s'avérer un angle trop étroit pour scruter le FNUF. En effet, comme l'a expliqué l'un des délégués, le FNUF possède plusieurs incarnations et doit être jaugé non seulement à travers ses travaux de session, mais également à travers les actions des pays et autres organisations, susceptibles d'être indirectement influencées par le FNUF.

La FNUF-3 a démarré sur une note optimiste, chacun étant virtuellement confiant qu'un accord sur la problématique des groupes d'experts spéciaux, sera atteint dans le courant de la première semaine. Beaucoup ont semblé être prêt à tout pour l'établissement des groupes – non pas uniquement parce que cela va débarrasser la table des questions de procédure et permettre enfin de se concentrer sur les questions de fond, mais également parce que les groupes s'attelleraient à traiter des questions d'importance, telles que celles du financement, du transfert des technologies écologiquement rationnelles, et de la valeur que pourrait revêtir une convention sur les forêts. Beaucoup ont estimé qu'un nouvel échec à établir les groupes constituera un camouflet fatal pour le FNUF. Et au moment où la plénière, à moitié vide, poursuivait ses discussions routinières, les principaux acteurs étaient, tout au long de la première semaine et demie, occupés dans des consultations officielles qui duraient toute la journée et parfois jusqu'à une heure tardive de la nuit. Sans être vraiment une surprise pour personne, le principal point de litige a intéressé la question du groupe d'experts spécial sur les paramètres d'un instrument juridique contraignant. Et bien que d'aucuns aient été optimistes sur les perspectives d'un compromis, les accords se sont avérés évasifs, jour après jour.

### LES RESULTATS: TRAITER LES QUESTIONS DE FONDS

Au moment où la FNUF-3 entamait sa deuxième semaine de travaux, les délégués ont réussi, même si cela a été de manière lente, à réaliser nombre d'avancées sur les questions de procédure, ainsi que sur certaines questions de fond situées au cœur de la problématique forestière. A la fin de la session, le forum a adopté un nouveau format pour l'élaboration des rapports nationaux à soumettre au FNUF, et des résolutions portant sur les thèmes des aspects économiques des forêts, de la santé et de la productivité des forêts, et du maintien du couvert forestier. En dépit des appels persistants à éviter la duplication avec les décisions existantes, les nouvelles résolutions sont, dans une large mesure, des réitérations des propositions d'action disponibles, et ne sont point explicites quant aux mesures concrètes nécessaires à la mise en application. Cela n'a pas manqué d'introduire une impression de 'déjà vu', dans l'atmosphère de la FNUF-3. Certains ont carrément fait part de leur frustration à l'égard des résolutions, les considérant comme étant destinées à simplement faire croire à quelques signes de vie à l'intérieur du FNUF. Ils ont décrit la FNUF-3 comme étant en train de reculer en rond vers le stade où en étaient le GIF et le FIF, et ont ouvertement remis en question l'utilité de venir assister aux réunions du FNUF.

Les pays en développement ont négocié de manière habile et ont réussi à obtenir la plupart des concessions qu'ils voulaient. En résultat de quoi, certaines résolutions placent un accent amoindri sur la biodiversité, minimise le rôle de la gouvernance dans les paragraphes opérationnels et en même temps embrasse le concept très contesté de "conditionnalité" à travers l'établissement d'un lien entre la mise en place, par les pays, de politiques favorisant de la gestion forestière durable et la fourniture du financement et du transfert des technologies écologiquement rationnelles. A la conso-



lation des pays industrialisés, toutefois, le G-77/Chine n'a pas été en mesure de faire accepter l'insertion de références à des "ressources nouvelles et supplémentaires."

Le jury ne s'est pas encore prononcé sur la valeur réelle de ces documents. Le temps et l'énergie dépensés à les négocier donnent à croire que les acteurs les prennent au sérieux, dans la mesure où ces documents viennent (ré)enraciner les concepts et les idées dans le discours politique au sens large. Mais beaucoup en sont à s'interroger sur l'étendue réelle de leur influence sur les pratiques actuelles de la gestion forestière, serait-ce même au sens large du terme.

### DES HAUTS ET DES BAS

Cet aspect négatif ne doit pas, toutefois, venir éclipser le fait qu'il y a accord universel, dans les rangs des délégués gouvernementaux et des représentants des ONG, que la FNUF-3 a constitué une nette amélioration par rapport à la FNUF-2 et qu'elle est sans doute la session la plus probante jusque là. Si la FNUF-1 a formulé les documents constitutionnels et si la FNUF-2 a été consacrée aux questions de procédure et de politique de haut niveau, la FNUF-3 est passé de manière décisive au traitement des problèmes de fond. Beaucoup se sont déclarés satisfaits du fait que l'ordre du jour ait englobé trois des questions forestières les plus importantes, à savoir: les aspects économiques des forêts, la santé et la productivité des forêts, et le maintien du couvert forestier.

Certains ont fait remarquer, en outre, que les débats de la FNUF-3 autour de ces thèmes ont été plus détaillés et que le dialogue a été plus constructif, que par le passé. En effet, les participants ont maintenu un ton amical tout au long des deux semaines de travail, même dans les moments difficiles de la négociation des questions particulièrement polémiques. De nombreux observateurs ont fait état d'avancées authentiques dans la manière dont les pays se parlent entre eux. Ils ont attribué la résolution probante des questions en suspens, à l'existence d'un engagement commun tangible à aller de l'avant. Par delà les styles de négociation et les procédures empruntées par cette session, la majeure partie des acteurs s'est félicitée des aspects à la fois qualitatifs et quantitatifs des travaux entrepris par les organisations internationales formant le Partenariat de Collaboration sur les Forêts, et les ont considérés comme autant de preuves de la valeur ajoutée que le FNUF est capable d'apporter. Enfin, les délégués ont dressé la liste des points forts de la réunion comme autant de marques d'amélioration du dialogue avec les diverses parties prenantes.

Reste toutefois, que les points faibles de cette session ont été aussi nombreux que ses points forts. Le faible taux de participation a été frappant dans le fait que la salle de conférence était à moitié vide, compte tenu de l'absence de nombre de pays en développement disposant de forêts importantes. Cela a constitué un sujet de préoccupation pour tout un chacun et explique pourquoi tant d'efforts et de temps ont été dépensés dans la discussion des voies et moyens d'utiliser le Fonds Fiduciaire pour soutenir la participation des pays en développement. Trois ONG uniquement étaient représentées, et seulement durant la première semaine, ce qui a amené certains à s'interroger sur la valeur du FNUF aux yeux des groupes de citoyens. Et si beaucoup se sont félicités de la tenue du dialogue avec les diverses parties prenantes, d'autres ont déploré le fait qu'il y a eu, en réalité, peu de dialogue réel en dehors de la série d'exposés des panélistes et des déclarations des pays.

### BEAUCOUP DE MOTS ET PAS ASSEZ D'ACTION

La rhétorique permanente sur la nécessité de l'action, a contrasté avec la résistance déployée à l'encontre de cette action. Beaucoup ont ouvertement déclaré qu'ils risquent de perdre tout l'intérêt qu'ils accordent au FNUF, si des changements fondamentaux ne sont pas introduits dans ses rouages. Ceci n'a pas empêché l'unique proposition d'une initiative concrète, apte à rendre le FNUF orienté davantage vers l'action, de caler au cours de la première semaine et d'être abandonné au cours de la deuxième, après avoir rencontré une opposition inattendue de la part de ceux-là mêmes qu'elle était censée aider. La proposition a été circulée à titre de papier officieux par un pays industrialisé et a cherché à constituer des équipes régionales chargées de faciliter les divers avis, et par extension la mise en œuvre. Mais, à mesure que la semaine s'écoulait, il est devenu de plus en plus évident que le papier officieux était reçu avec tiédeur et un scepticisme accru de la part des pays en développement, circonspects à l'égard des initiatives interventionnistes. Des coups indirects provenant de

différentes directions ont été infligés par un autre pays qui, en plénière, a rappelé à plus d'une reprise à la réunion, que le FNUF n'est pas un organe apte à s'engager dans l'action. Lorsque la proposition a été abandonnée, certains ont souligné, non sans ressentiment, que les pays sont tellement souvent sur la défensive qu'ils ne permettent aucune intervention extérieure, quant bien même cette intervention est en leur faveur.

### REGARDER VERS L'AVENIR: JONGLER AVEC LES BOULES DE CRISTAL

En parvenant à un accord sur les attributions des tâches des trois groupes d'experts spéciaux, le FNUF est passé à une nouvelle phase. L'accord a soulagé bon nombre de participants qui estiment désormais que le FNUF est enfin libre de se focaliser sur les questions de fond. D'autres déplorent le risque que le Forum ait sans doute déjà perdu sa chance de montrer toutes ses potentialités, compte tenu qu'il ne reste guère qu'une seule session avant la tempête éventuelle autour de la question de l'instrument juridique contraignant, à la FNUF-5. La FNUF-4 se focalisera-t-elle sur des questions de fond ou gravitera-t-elle autour des préparatifs nécessaires au groupe d'experts spécial sur les paramètres, reste encore à voir.

Pour changer, la question omniprésente de la valeur que pourrait revêtir une convention sur les forêts, n'a pas été sur le devant de la scène au cours de cette session, même si elle continue à se faire sentir comme un courant souterrain puissant. Beaucoup affirmant que tout un chacun attend les débats de la FNUF-5 autour du traité, la FNUF-3 pourrait bien avoir été une accalmie plaisante avant une certaine tempête en 2005. Certains signes indiquent que les appuis en faveur d'une convention risquent de diminuer, compte tenu de l'évolution actuelle des positions nationales. Bien des acteurs, des deux côtés de la barrière, sont devenus plus souples et se sont déclarés prêts à considérer les diverses options offertes pour le futur, d'une manière plus équilibrée et plus "coulante."

En fin d'analyse, s'il y a quelque chose qu'on puisse dire de la FNUF-3, c'est qu'elle servira à rappeler que les propositions d'action des GIF/FIF ne sont pas encore entièrement mises en application. Ceci ne doit pas, toutefois, être compris comme voulant dire que le FNUF a échoué, cela n'étant pas du tout le cas. Le FNUF est un forum, et non une agence d'exécution, et il doit être jugé en tant que tel. Mais cela laisse entièrement posée, la question de savoir comment la communauté internationale s'y prendra-t-il pour mettre en œuvre les propositions d'action. Le faire à travers les initiatives partenariales, en conjonction avec le Partenariat de Collaboration sur les Forêts, semble être l'approche la plus expéditive. Il se trouve cependant, que nombre de délégués, à la FNUF-3, tout en encourageant le FNUF à ne pas réinventer les propositions d'action des GIF/FIF, ont également fait remarquer qu'il est désormais temps, pour les Etats membres du FNUF, de se demander si, oui ou non, ils sont satisfaits du status quo des politiques forestières internationales. Il est plus que probable que c'est la manière dont les pays répondront à cette question, qui déterminera dans une large mesure, les politiques constitutives du FNUF, au fur et à mesure que le forum suivra son cours, ces deux prochaines années.

### A SUIVRE D'ICI LA FNUF-4

**REUNION SUR LES FORETS DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES MONTAGNES – RISQUES ET GESTION DES LIGNES DE PARTAGE DES EAUX:** Cette réunion, organisée par l'Union Internationale des Organisations de Recherche Forestière (UIORF), se déroulera du 9 au 13 juin 2003, à Galtuer, en Autriche. Pour de plus amples renseignements, contacter: Gernot Fiebiger, IUFRO; tel: +43-1-877-01-510; fax: +43-1-877-01-5150; e-mail: gernot.fiebiger@wlv.bmlf.gv.at; Internet: <http://iufro.boku.ac.at>

**ATELIER SUR L'INTERFACE SCIENCE/POLITIQUE FORESTIERE EN EUROPE, EN AFRIQUE ET AU MOYEN ORIENT:** Cet atelier aura lieu du 23 au 27 juin 2003, à Copenhague, au Danemark. Il doit couvrir les thèmes de la gestion des forêts naturelles et des forêts plantées et des terres boisées, pour les biens et services économiques, sociaux et environnementaux, dans les régions européenne, africaine et moyen-orientale. Pour plus d'information, contacter: John Parrotta, IUFRO Division 1; tel: +1-703-605-4178; fax: +1-703-605-5131; e-mail: [jparrotta@fs.fed.us](mailto:jparrotta@fs.fed.us); Internet: <http://www.flec.kvl.dk>



**SEMINAIRE SUR LA GESTION DES ZONES PROTEGEES:** Ce séminaire aura lieu du 3 au 7 août 2003, à Missoula, dans le Montana, aux Etats-Unis. Cette réunion traitera de la planification intégrée des zones protégées, de l'implication des communautés, du tourisme, de la gestion des concessions et des visiteurs, et, de la communication, de la commercialisation et de l'éducation environnementale. Pour plus de détails, contacter: Wayne Freimund; tel: +1-406-243-5148; fax: +1-406-243-6656; e-mail: wayne@forestry.umn.edu; Internet: <http://www.fs.fed.us/global/is/ispam/welcome.htm>

**SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DES FORETS ET RESSOURCES NATURELLES:** Ce séminaire est prévu du 24 août au 11 septembre 2003, à Denver, au Colorado, aux Etats-Unis. Les thèmes du séminaire sont les perspectives mondiales, les politiques, les programmes, l'administration, la gestion durable, la recherche et le transfert des technologies. Pour plus d'information, contacter: Ann Keith, Seminar Coordinator; tel: +1-970-482-8098; fax: +1-970-490-2449; e-mail: IFS@cnr.colostate.edu; Internet: <http://www.fs.fed.us/global/is/isfam/welcome.htm>

**SEMINAIRE SCIENTIFIQUE SUR LA RECHERCHE EN MATIERE DE FORETS TRANSFRONTALIERES:** Ce séminaire, organisé par l'Institut Européen pour les Forêts, se tiendra les 28 et 29 août 2003, à Joensuu, en Finlande. Les thèmes qui y seront examinés, englobent le rôle des forêts dans la création de la richesse, les effets des changements survenu dans le domaine de la GFD à l'échelle mondiale, et l'information améliorée au service de la bonne gouvernance forestière. Pour d'autres détails, contacter: Anu Ruusila, European Forest Institute; tel: +358-13-252-0215; fax: +358-13-124-393; e-mail: anu.ruusila@efi.fi; Internet: <http://www.efi.fi/events/2003/10AC/seminar.html>

**COP-6 DE LA CCD:** La Sixième Conférence des Parties de la Convention pour la Lutte Contre la Désertification (CCD) aura lieu du 25 août au 5 septembre 2003, à La Havane, à Cuba. Pour plus de renseignement, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898/99; e-mail: secretariat@unccd.int; Internet: <http://www.unccd.int/>

**EUROPARC 2003:** La réunion de l'Assemblée Générale d'Europarc est prévue du 27 au 31 août 2003, à Stryn, en Norvège. On y examinera les voies et moyens d'établir un équilibre entre la conservation de la nature et le développement économique local, dans les zones protégées en Europe. Les recommandations qui émaneront de cette réunion seront transmises au Congrès Mondial des Parks, prévu à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2003. Pour plus d'information, contacter: Europarc 2003 Conference Office; tel: +47-57-877200; fax: +47-57-877201; e-mail: office@europarc2003.no; Internet: <http://www.europarc2003.no>

**CINQUIEME CONGRES MONDIAL SUR LES PARCS – LES AVANTAGES PAR DELA LES FRONTIERES:** Le Congrès Mondial sur les Parcs se tiendra du 8 au 17 septembre 2003, à Durban, en Afrique du Sud. Le Congrès est organisé une fois par décennie, sous le parrainage de l'UICN. Pour de plus amples renseignements, contacter: Peter Shadie, IUCN Programme on Protected Areas; tel: +41-22-999-0159; fax: +41-22-999-0025; e-mail: pds@iucn.org; Internet: <http://iucn.org/themes/wcpa/>

**CONFERENCE SUR LES SAVANES TROPICALES ET LES FORETS A SAISONS SECHES – L'ECOLOGIE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT:** Cette conférence internationale sera convoquée du 14 au 20 septembre 2003, à Edinburgh, au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, contacter: the Edinburgh Centre for Tropical Forests; tel: +44-131-440-0400; fax: +44-131-440-4141; e-mail: savanna-conference@ectf-ed.org.uk; Internet: <http://www.nmw.ac.uk/ectf/events.htm#International>

**12EME CONGRES MONDIAL SUR LES FORETS:** Organisé sous l'égide de la FAO, le Congrès se déroulera du 21 au 28 septembre 2003, dans la ville de Québec, au Canada. Le Congrès est ouvert à tous ceux qui s'intéressent au domaine de la gestion durable des forêts. Pour plus de renseignements, contacter: World Forestry Congress 2003 Secretariat; tel: +1-418-694-2424; fax: +1-418-694-9922; e-mail: sec-gen@wfc2003.org; Internet: <http://www.wfc2003.org/>

**EVENEMENT SUR LA CERTIFICATION ET LA FORESTERIE DANS LE MONDE:** Cette manifestation d'une journée est prévue le 25 septembre 2003, dans la ville de Québec, au Canada. On y abordera le thème de la certification forestière et

celui de l'approvisionnement public responsable, à travers le monde. Pour d'autres informations, contacter: Candace Reimer, Conference Coordinator; tel: +1-877-273-5777; e-mail: info@CertificationWatchConference.org; Internet: [http://www.certificationwatchconference.org/upcoming\\_events.htm](http://www.certificationwatchconference.org/upcoming_events.htm)

**CONFERENCE ET EXPOSITION INTERNATIONALES SUR LES FEUX DES COTRES SAUVAGES:** Cette conférence se tiendra du 3 au 6 octobre 2003, à Sydney, en Australie. Elle est conçue aux fins de stimuler l'industrie de la lutte contre les feux des espaces naturels et de donner de l'élan à la coordination internationale. Pour plus de renseignements, contacter: Conference and Exhibition Managers; tel: +61-2-9248-0800; fax: +61-2-9248-0894; e-mail: wildlandfire03@tourhosts.com.au; Internet: <http://www.wildlandfire03.com/home.asp>

**CIBT-35:** La trente-cinquième session du Conseil International des Bois Tropicaux se tiendra du 3 au 8 novembre 2003, à Yokohama, au Japon, et sera immédiatement suivie par la deuxième session du Comité Préparatoire de la Négociation de l'Accord Succédant à l'AITB, 1994. Pour plus de détails, contacter: ITTO Secretariat; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: ittc@itto.or.jp; Internet: <http://www.itto.or.jp>

**ATELIER INTERNATIONAL SUR LES ZONES FORESTIERES PROTEGEES:** Cet atelier, parrainé par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), est prévu du 6 au 8 novembre 2003, à Montréal, au Canada. Pour plus d'informations, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; Internet: <http://www.biodiv.org>

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA QUALITE DES PRODUITS EN BOIS DE TECK ISSUS DES FORETS GERES DE MANIERE VIABLE:** Cette conférence se déroulera du 2 au 5 décembre 2003, à Peechi, province de Kerala, en Inde. Pour d'autres renseignements, contacter: K. M. Bhat, International Teak Conference 2003; tel: +91-487-2699037; fax: +91-487-2699249; e-mail: kmbhat@kfri.org; Internet: <http://www.kfri.org/html/k0500frm.htm>

**ATELIER D'INTERLAKEN SUR LA DECENTRALISATION: LES SYSTEMES FEDERAUX EN MATIERE DE FORESTERIE ET LES PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX:** Cet atelier se tiendra du 27 au 30 avril 2004, à Interlaken, en Suisse. Il consistera en une combinaison d'activités, menées dans des espaces intérieures et extérieures, ayant trait à la décentralisation, aux systèmes fédéraux en matière de foresterie et de PFN. L'atelier est une initiative d'ordre national, organisée par les gouvernements helvétique et indonésien, le Centre International des Organisations de Recherche Forestière (CIFOR) et le FNUF. Pour davantage d'informations, contacter: Internet: <http://www.buwal.ch/forst/d/index.htm>

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE TRANSFERT DES TER POUR LA GFD:** Cette Conférence sur le Transfert des Technologies Ecologiquement Rationnelles (TER) pour la Gestion Forestière Durable (GFD), organisée par la République du Congo et le Secrétaire du FNUF, en collaboration avec des donateurs potentiels, procédera: à l'évaluation des expériences vécues aux échelons régional et national, dans le domaine de la GFD, à l'examen des options disponibles pour l'amélioration du transfert des TER, et à la détermination des opportunités offertes pour la coordination et la coopération entre les membres du PCF, dans ce domaine. La conférence est prévue avant la FNUF-4. Pour plus d'informations, contacter: Barbara Tavora-Jainchill; UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-212-963-4260; e-mail: unff@un.org; Internet: <http://www.un.org/esa/forests.htm>

**FNUF-4:** La quatrième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-4) se déroulera du 3 au 14 mai 2004, à Genève, en Suisse. Les délégués y examineront, entre autres: les progrès réalisés dans la mise en œuvre, notamment dans la mise à disposition des données ayant trait aux forêts, les aspects culturels et sociaux des forêts, le suivi, l'évaluation et l'élaboration des rapports, et les C&I pour la GFD; et les moyens d'exécution. Pour plus de détails, contacter: Mia Söderlund, UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-212-963-4260; e-mail: unff@un.org; Internet: <http://www.un.org/esa/forests.htm>